

CENTRAFRIQUE-ONU

De nouveaux morts dans des violences et agressions d'humanitaires

AFP

(Bangui/Centrafricaine)

Les Nations unies ont fait état mardi de nouveaux morts en Centrafrique ainsi que d'agressions contre des organisations humanitaires dans un pays qui peine à sortir du chaos post-guerre civile. Des violences mi-septembre ont fait "10 à 20 morts dans le village de Kouango (centre-est)", a déclaré à l'AFP un porte-parole de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca), Vladimir Monteiro. La Minusca, qui compte

12.000 militaires et policiers, prépare une mission conjointe sur place avec le gouvernement de Bangui, a-t-il ajouté.

A l'origine des violences: des rebelles ex-Séléka dont la prise du pouvoir en 2013 avait plongé le pays dans le chaos. Début 2016, l'élection dans le calme du président Faustin-Archange Touadéra, sous les auspices de la Minusca et de l'opération française Sangaris, avait marqué l'espoir d'un retour à la paix. A Kouango, des rebelles ex-Séléka continuent d'attaquer des villages, d'exécuter sommairement des habitants, d'incendier des maisons en

traînant la fuite de civils, selon des témoignages recueillis par un journaliste de l'AFP à Bangui.

Interrogé par l'AFP sur la situation à Kouango, le ministre centrafricain de la sécurité, Jean-Serge Bokassa, a évoqué "des exécutions sommaires perpétrées à l'endroit de population". "Cela a cessé du côté de Kouango mais il y a d'autres préoccupations du côté de Kouï", a ajouté le ministre.

Dans cette région de l'ouest frontalière du Cameroun, une faction de l'ex-rébellion Séléka a attaqué et occupé plusieurs villages dans la région. Au moins six personnes ont

été tuées et des centaines de maisons incendiées, selon un correspondant de l'AFP.

Le 19 septembre, la Minusca avait fait état de six morts dans des attaques lancées par des hommes armés issus de l'ex-coalition rebelle séléka près de Kaga Bandoro, dans la préfecture de Nana-Grébizi (centre).

Le Bureau de la coordination des Affaires humanitaires (Ocha) des Nations unies a par ailleurs condamné "les agressions dont ont été la cible les travailleurs humanitaires" dans cette même région de Kaga Bandoro.

"Au cours du mois de septembre, 15 agressions ont été en-

registrées avec des cas où des individus armés se sont introduits dans les locaux administratifs ou les logements d'ONG internationales", écrit Ocha dans un communiqué reçu par l'AFP.

Ocha "déploie également la dégradation dans la protection des civils" en Centrafrique, rappelant que "2,3 millions de personnes ont encore besoin d'aide humanitaire alors que seules 30% des actions ont été financées. Cela représente 161 millions de dollars sur les 532 requis pour répondre à l'urgence humanitaire".

L'Afrique en bref

•EGYPTE-UE-Migrations

Les autorités égyptiennes ont renfloué mardi le bateau de migrants ayant fait naufrage la semaine dernière en Méditerranée au large des côtes égyptiennes, a indiqué à l'AFP un responsable local, précisant que 11 nouveaux corps avaient été repêchés. Au moins 179 personnes sont mortes lorsque le bateau de pêche a chaviré mercredi dernier au large de la ville de Rosette, selon un nouveau bilan communiqué à l'AFP par Wahdan al-Sayyed, le porte-parole de la province de Beheira, où se trouve cette cité portuaire. Selon les témoignages de survivants, jusqu'à 450 migrants se trouvaient à bord du navire à destination de l'Italie.

A travers le monde

•ISRAËL-Politique

L'état de santé de Shimon Peres, ancien président et Premier ministre d'Israël (93 ans), s'est gravement détérioré, a indiqué mardi une source dans son entourage, ajoutant que le Nobel de la paix, hospitalisé après un AVC, était "entre la vie et la mort". "Le président est entre la vie et la mort", a dit cette source à l'AFP sous le couvert de l'anonymat. "Son état de santé est très très difficile. Ses médecins sont inquiets". Shimon Peres, 93 ans, a été victime le 13 septembre d'un accident vasculaire cérébral majeur et est hospitalisé depuis. Il est le dernier survivant de la génération des pères fondateurs de l'Etat d'Israël, et fut aussi l'un des principaux artisans des accords d'Oslo signés avec les Palestiniens dans les années 1990. M. Peres a obtenu le prix Nobel de la paix en 1994 conjointement avec Yitzhak Rabin et Yasser Arafat pour son rôle dans la négociation des accords d'Oslo qui ont jeté les bases de l'autonomie palestinienne.

•FRANCE-Climat

Le président français François Hollande a fustigé mardi les "charlatans" qui "mettent en péril les connaissances" scientifiques, notamment sur le réchauffement climatique, dans une allusion à son prédécesseur Nicolas Sarkozy, candidat à la présidentielle de 2017. Le chef de l'Etat a dénoncé, devant les représentants d'une soixantaine d'académies des sciences au monde, "l'équivalence des opinions, au point de confondre parfois celles de savants et celles des charlatans".

•YÉMEN-Violences

Il n'y a pas que la guerre qui tue au Yémen où un officier de l'armée à la retraite a provoqué un carnage lors du mariage de sa fille en tuant huit femmes et quatre enfants, a indiqué mardi un responsable local. Décrit comme un "déséquilibré mental", cet homme a dégoupillé et lancé deux grenades à main lors d'une fête de mariage dans la nuit de lundi à mardi à Yarim, ville de l'ouest du Yémen. Huit femmes et quatre enfants ont trouvé la mort, selon ce responsable. L'officier a lui aussi trouvé la mort dans les deux explosions qui ont en outre blessé 18 personnes parmi les invités du mariage.

Mali-Jihadisme

Al Faqi Al Mahdi, l'ancien "shérif" islamique de Tombouctou, condamné par la CPI

AFP

(Bamako/Mali)

Versé depuis son plus jeune âge dans l'étude du Coran, le Touareg malien Ahmad Al Faqi Al Mahdi, condamné mardi à neuf ans de prison par la Cour pénale internationale (CPI) pour la destruction de mausolées à Tombouctou, a incarné le nouvel ordre jihadiste imposé dans le nord du Mali en 2012. Né il y a une quarantaine d'années dans la tribu maraboutique des Kel Ansar, à Agoune, à 100 km à l'ouest de Tombouctou, cet homme barbu à l'abondante chevelure bouclée, décrit comme réservé, voire introverti, a été le maître d'oeuvre de la démolition de ces monuments classés au Patrimoine mondial de l'humanité. En costume gris, chemise blanche et cravate rayée, il a écouté attentivement, hochant de temps en temps la tête, la lecture du jugement de la CPI mardi à La Haye (Pays-Bas), qui l'a

condamné à l'unanimité pour la destruction en 2012 de neuf des mausolées de Tombouctou et de la porte de la mosquée Sidi Yahia. La CPI a néanmoins reconnu des circonstances atténuantes à ce jihadiste malien, qui avait plaidé coupable et demandé pardon à l'ouverture du procès le 22 août, "plein de remords et de regrets", demandant à ses compatriotes de le considérer comme "un fils égaré". Diplômé de l'Institut de formation des maîtres (IFM) de Tombouctou, ancien fonctionnaire de l'Education malienne qui a vécu en Libye et en Arabie saoudite, il a fréquenté très tôt l'école coranique. "Parmi les 82 élèves de la madrassa, Ahmad avait de loin la mémoire la plus phénoménale. Il avait tout le Coran dans la tête", se souvient El Hadj Mohamed Coulibaly, son ancien maître d'école coranique dans les années 1980 à Nara, dans la région de Koulikoro (ouest). "On ne pouvait pas le coller ni le prendre en défaut", raconte

à l'AFP M. Coulibaly, aujourd'hui imam d'une petite mosquée de la périphérie de Bamako.

•**LA CAROTTE ET LE BÂTON** Un moment directeur d'école à Douentza (centre-nord), Ahmad Al Faqi Al Mahdi est de retour à Tombouctou peu avant l'entrée des jihadistes en avril 2012. A cette époque, "chargé des affaires religieuses" au sein de la représentation locale de l'Association des jeunes musulmans du Mali (AJMM), il fait figure de "gardien du temple", intransigeant sur les principes et prônant ouvertement l'application de la charia. Il côtoie alors Sanda Ould Boumama, qui deviendra porte-parole d'Ansar Dine, un groupe jihadiste majoritairement touareg. Père de trois garçons, il est marié à la nièce de Houka Ag Alfousseyni, juge islamique de la ville, un appui qui favorisera son ascension après l'avènement des jihadistes. Il se rapproche des nouveaux maîtres de Tombouctou, dont il devient l'idéologue,

et le chef de la hisbah, la brigade islamique des moeurs qu'il met en place en avril 2012. Il rejoint alors les rangs d'Ansar Dine. "M. Al Mahdi a d'abord attiré l'attention des groupes armés en raison de sa réputation d'érudit religieux", soulignait en mars un des procureurs de la CPI. "Il était populaire dans sa communauté, ce qui lui permettait d'en convaincre les membres de se rallier à leur cause". A la tête de sa brigade, "il utilisait la carotte et le bâton. Il pouvait brutalement fermer des boutiques pour obliger les gens à se rendre à la mosquée", notamment le vendredi, témoigne un religieux de Tombouctou sous couvert d'anonymat.

Moralisateur, Ahmad Al Faqi Al Mahdi n'a pas hésité, selon des témoins, à fouetter lui-même des femmes qu'il jugeait "impures". A contrario, il lui est arrivé de réunir des fumeurs pour les convaincre de renoncer à leur addiction, plutôt que de les flageller séance tenante,

selon le même religieux. Il avait un côté "shérif de la ville", résume un élu local, selon lequel il se prenait parfois pour "le chef des imams" de Tombouctou.

En 2012, l'ancien enseignant expliquait à un journaliste de l'AFP qu'il avait brièvement reçu à Tombouctou que son rôle était de "justifier toutes les décisions appliquées au nom de la charia, au nom du Coran", jugeant "absolument normal de couper la main d'un voleur".

"Le Prophète a dit de casser les mausolées parce que tous les gens sont égaux et donc, dans un cimetière, une tombe ne doit pas être plus élevée qu'une autre", avait-il affirmé, entouré de combattants armés jusqu'aux dents. Mais au cours du procès, il a affiché une repentance totale. "C'est mon espoir que les années que je vais passer en prison me permettront de me purger des esprits diaboliques qui avaient pris possession de ma personne", avait-il déclaré.

FRANCE-Procès

Procès houleux des salariés d'Air France dans le scandale de la "chemise arrachée"

AFP

(Bobigny/France)

La photo d'un responsable d'Air France, chemise en lambeaux, avait fait le tour du monde, érigée en symbole des tensions sociales en France: un an après, le procès de 15 salariés de la compagnie aérienne s'est ouvert mardi dans une ambiance houleuse. Applaudissements, protestations, prises de bec entre avocats ont émaillé la première matinée d'audience, devant le tribunal de Bobigny près de Paris, à l'extérieur duquel s'étaient réunis 300 militants syndicaux exigeant la "relaxe" de leurs "camarades". Les prévenus, dont quatre ont déjà été licenciés par Air France, encouront au maximum trois ans de prison et 45.000 euros d'amendes.

Cinq sont jugés pour "violences", dix pour "dégradation". L'affaire remonte au 5 octobre 2015. Au siège d'Air France, sur le site de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, la direction présente aux représentants du personnel un plan de restructuration qui menace 2.900 emplois. A l'extérieur, plus de 2.000 manifestants sont rassemblés pour protester contre ce projet. Soudain, une centaine parvient à forcer la grille d'accès. Lors d'un mouvement de foule, deux directeurs sont malmenés, ainsi que des vigiles chargés de leur protection. L'un d'eux se retrouve torse nu, forcé d'escalader un grillage pour échapper à la vindicte. L'autre est évacué chemise et costume déchirés entre deux agents de sécurité. Les deux responsables sortent indemnes de l'épisode mais les images de leur fuite se retrouvent dans les médias

du monde entier. Certaines vidéos ont été visionnées lors de l'audience. Sur l'une, on y entend distinctement un salarié menacer le directeur des ressources humaines: "tu as des millions en poche, tu vas payer, tu fais moins le malin maintenant". La scène met à mal les efforts du gouvernement socialiste pour convaincre les investisseurs étrangers que le climat social s'est apaisé dans un pays habitué aux grèves et manifestations. Les condamnations pleuvent et le Premier ministre Manuel Valls juge que "ces agissements sont l'oeuvre de voyous".

•**ON N'EST PAS AU SPECTACLE** Depuis Air France, portée par une conjoncture favorable, est revenue sur son plan de restructuration mais reste secouée par des tensions avec le personnel navigant qui a observé plusieurs jours de grève fin juillet.

Le pays s'est aussi embrasé à plusieurs reprises autour d'une réforme du droit de travail jugée trop libérale par ses détracteurs. Plusieurs manifestations ont été émaillées de violences et les images de gaz lacrymogènes dans les rues de la capitale ont, de nouveau, fait les unes de la presse étrangère. Le syndicat contestataire CGT, à la pointe de l'opposition à la loi sur le travail, est aussi à la tête de la fronde aux abords du tribunal de Bobigny. Plusieurs de ses militants s'y sont retrouvés mardi pour dénoncer une "criminalisation de l'action syndicale", ou une "répression" contre les syndicalistes. "Les libertés syndicales sont fondamentales (...) mais rien ne justifie des violences à l'égard d'innocents", a rétorqué Me Christian Charrière-Bournazel, l'un des avocats d'Air France, en arrivant au palais.

Côté défense, Me Lilia Mhisen, très applaudie par les proches des prévenus venus en nombre les soutenir, aimerait "qu'on ne juge pas les salariés sur des extraits de vidéos qui durent une fraction de seconde mais sur leur action" pendant le déroulé entier de la manifestation. Mais l'ambiance tourne vite au vinaigre. "Baveux", persifle un salarié alors qu'un avocat d'Air France cuisine l'un de ses collègues à la barre. "Pas de manifestations, de protestations, sinon j'évacue la salle: on n'est pas au spectacle, ici!", avertit le président de la chambre.

Les rappels à l'ordre se multiplient, y compris à l'égard des avocats: "vous n'allez pas vous chamailler, vous aussi!", soupire le président. Le jugement sera mis en délibéré.